

SUR LA PRÉSENCE DE PHOQUES A L'ILE D'OUESSANT

par Francis ROUX

En septembre 1955, je constatai la présence de quelques Phoques dans les eaux côtières de l'île d'Ouessant. Le 19 septembre, M. et Mme Lesueur, de Jersey, qui participaient au second camp de baguage, avaient aperçu un animal dans la baie du Stiff : il suivait à quelque distance une embarcation de pêche. Curieux de rencontrer ce représentant d'un groupe fort peu répandu sur les côtes françaises, j'explorai le 20 septembre les criques du littoral nord-ouest d'Ouessant. C'est ainsi que j'eus la chance de voir quatre Phoques dans la baie de Porz-Glaz.

Le premier fut longuement observé, pêchant dans le ressac, au pied de la falaise de Cadoran. Il vint plusieurs fois respirer à quelques mètres d'une roche tabulaire à fleur d'eau où je m'étais assis. Les parties émergées, soit la tête et le haut du corps jusqu'au niveau de la ceinture pectorale, étaient gris ardoisé marbré de noir dessus, plus claires dessous et parsemées de taches noires ; je remarquai une large plaie rosâtre à l'attache du membre antérieur gauche. Dressé verticalement, de profil, le museau allongé formant un angle aigu, il avait la physionomie d'un chien : ce caractère me frappa. Ses plongées duraient de trois à six minutes et les mouvements respiratoires, qui produisaient un bruit très perceptible, se faisaient en deux ou trois émergences successives, prolongées parfois par une pause au cours de laquelle l'animal regardait autour de lui.

Dans le même temps un autre Phoque évoluait aux abords de l'îlot de Cadoran. Cet individu était plus clair, presque uniformément beige et d'une taille sensiblement plus petite. La tête ronde où se distinguaient bien les grands yeux noirs avait une expression juvénile. Le troisième animal rencontré, me parut être un mâle adulte : tout gris, le muffle épais, le cou plissé, le dos large, il flottait immobile en surface, à l'entrée d'une caverne où le ressac détonnait sourdement. Je le contemplai un quart d'heure. Il semblait dormir, néanmoins il plongea dès que j'entrepris de gagner un surplomb de la falaise, d'où je l'aurais observé plus commodément. Enfin je vis une bête très semblable à la première, mais au pelage plus pâle et plus uni, parmi les brisants d'Ar C'haor.

212

Il est malaisé de déterminer les Phoques dans les conditions d'observation à la mer. Leur taille, en l'absence de tout terme de comparaison et du fait que, dans la plupart des cas, seules la tête et une faible partie du corps sont visibles, est difficile à estimer. On ne peut d'autre part considérer comme un élément d'identification fidèle la couleur du tégument qui varie beaucoup dans une même espèce et se prête au surplus à d'assez larges interprétations sur l'animal mouillé. Les caractères morphologiques qu'il faut retenir sont donc essentiellement la forme et les dimensions de la tête. Mais il n'est pas toujours donné de les percevoir nettement et, selon Harrison Matthews (7), la ressemblance est parfois si grande entre la tête d'un Veau marin (*Phoca vitulina* L.) vue de face et celle d'une femelle ou d'un jeune de Phoque gris (*Halichoerus grypus* Fabricius) que la confusion reste possible. Dans cette espèce, par contre, le profil allongé de la tête chez l'adulte est typique. Une photographie de Phoque gris, parue dans un numéro que la Revue de la Société royale de Zoologie d'Anvers consacrait aux Pinipèdes (3), soulignait bien ce caractère. Elle me permit de reconnaître

aussitôt cet aspect cynocéphale qui m'avait frappé chez l'un des animaux d'Ouessant.

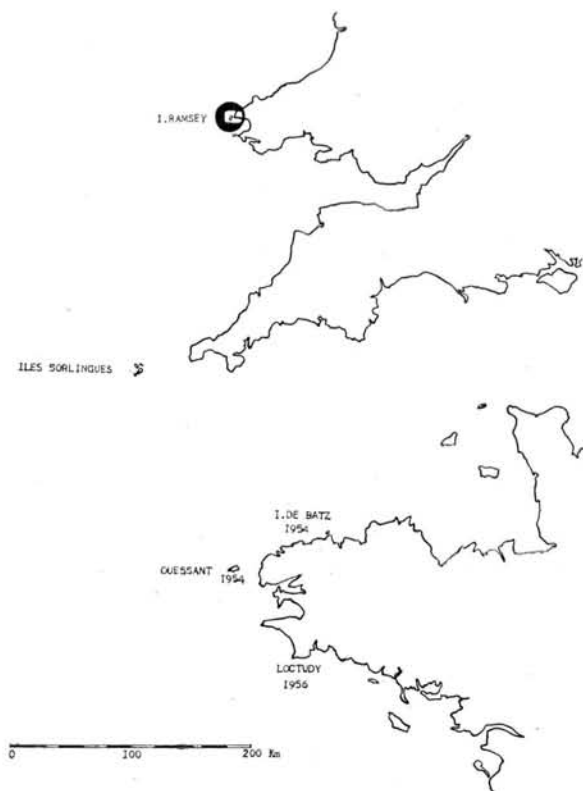
Certes, et bien que presque tous les records de Pinnipèdes dans les eaux françaises de l'Atlantique se rapportent à *Phoca vitulina*, on devait penser que l'occurrence d'*Halichoerus grypus* à l'île d'Ouessant était vraisemblable. Les Veaux marins fréquentent principalement les baies et les estuaires, ils aiment se reposer à marée basse sur les bancs de sable découverts, alors que les Phoques gris ont pour habitat naturel les côtes rocheuses battues, semées d'écueils, ceinturées de falaises et percées de cavernes marines. L'île, dont on connaît la structure des côtes, paraissait devoir mieux leur convenir. En outre, le nombre des animaux observés et leur dimorphisme qui indiquait des sujets d'âge et de sexe différents pouvaient laisser présumer qu'il ne s'agissait pas de visiteurs accidentels, mais plutôt d'une petite colonie fixée. Les renseignements recueillis depuis lors auprès de personnes résidentes plaident en faveur de cette thèse.

Les Phoques semblent connus dans les parages d'Ouessant depuis de longues années. Le commandant P. Malgorn, ouessantain d'origine, se souvient que dans son enfance il cherchait à les observer ; son frère, vers 1920, acheta la peau d'un jeune tué dans la baie de Lampaul. Ils seraient de rencontre fréquente autour de l'île en toutes saisons et régulière, bien que toujours en petit nombre, en été et en automne sur la côte nord. En 1954, au cours de l'hiver, un jeune « âgé de quelques jours » fut trouvé sur le sable d'une grotte, à la pointe de Cadoran, amené à Lampaul et, sur les instances du commandant Malgorn, reconduit sur la grève où la mère vint l'allaiter. Toujours selon le même informateur, il n'y aurait guère d'années où un ou plusieurs Phoques ne soient abattus par des pêcheurs. En 1953 il en fut tué quatre dont un sujet adulte aux dents très usées et un jeune, qui furent abandonnés sur les lieux de capture. L'année suivante, au printemps, un Phoque fut mis à mort sur les galets de Porz-Kerac'h, à la pointe de Pern.

De son côté, le docteur Gonin, médecin à Ouessant, relatant diverses observations et captures de Phoques, considère que leur présence autour de l'île et dans l'archipel de Molène est habituelle. Peu farouches, ils n'hésiteraient pas à s'approcher des embarcations de pêche et même à s'emparer des poissons pris sur les lignes. On les verrait parfois se reposer sur les écueils découverts à marée basse et sur les chaussées rocheuses des îlots de Cadoran et de Roc'h-Nel. Inquiétés, ils se laisseraient glisser de haut en bas et tomber à la mer ; mais si, à la suite des tempêtes qui les épuisent, ils s'échouent sur un rivage plat, il serait facile en leur coupant la retraite de les capturer. C'est ainsi que, cette année encore, dans les premiers jours de janvier, un Phoque aurait été tué sur la côte nord et sa viande consommée dans le bourg. Par ailleurs le docteur Gonin rapporte avoir vu les peaux très claires et longues d'un bon mètre de deux Phoques nouveau-nés pris dans une grotte de la pointe de Penn-Arland ; il ne put malheureusement fournir de précisions sur la date de leur capture.

On voit par ces informations que les Phoques ne doivent pas être considérés comme des hôtes rares à Ouessant. Les observations et les captures réparties sur presque tous les mois de l'année tendent à montrer que leur présence à l'île n'est pas seulement saisonnière. En outre, il semble établi que quelques mises bas se sont produites au cours des dernières années. Malgré la valeur de cette découverte, j'aurais attendu pour en faire état, d'être en mesure de lever tous les doutes sur l'identité spécifique de ces animaux si, dernièrement, des faits accréditant la vraisemblance du peuplement de l'île par des Phoques gris n'étaient venus à ma connaissance.

Le 10 décembre 1954, un jeune *Halichoerus grypus* qui avait été marqué le 28 septembre précédent, à l'âge de 2 jours, à l'île Ramsey (Pembrokeshire) par la « West Wales Field Society », fut repris à la pointe sud-ouest de l'île d'Ouessant ; la marque, qui portait le matricule 331 et l'adresse de la Société zoologique de Londres, fut ôtée, et l'animal relâché vivant à la mer. Le même mois, un autre Phoque gris juvénile,



Reprises dans le Finistère des Phoques gris (*Halichoerus grypus*) marqués à l'île Ramsey (Pembrokeshire).

également marqué le 28 septembre 1954 à l'île Ramsey, était capturé à l'île de Batz ; il devait mourir peu après au Laboratoire Maritime de Roscoff. Enfin le 12 novembre 1956, une troisième reprise de Phoque gris était opérée sur les côtes du Finistère, à Loctudy. Il s'agissait encore d'un jeune de l'île Ramsey, marqué, à quelques jours, six semaines auparavant. Envoyé au Musée de la Mer à Biarritz, il fut retenu captif dans un bassin qu'occupait déjà un Phoque gris pris il y a quelques années dans la baie de Biscaye (4 et 5).

Halichoerus grypus est considéré comme un animal très rare en nos régions. R. Legendre (6), rapportant la capture en novembre 1943, d'un jeune Phoque gris à 52 milles dans l'W.S.W. des Glénans, estimait que c'était le premier record de l'espèce au sud de la Manche. Il rappelait que les seules captures connues jusqu'alors sur nos côtes étaient celles d'un adulte mâle tué en 1893 à l'embouchure de l'Orne et de deux jeunes femelles prises dans la baie de Sibiril, près de Roscoff, en 1907 et 1910. Les trois sujets marqués repris dans le Finistère et celui pris dans la baie de Biscaye porteraient donc à huit le nombre des captures authentiques pour la France.

L'espèce a une aire géographique assez vaste, cependant on admet qu'elle est peu nombreuse. Darling (2), qui vit au début de l'hiver 1939 près de 5 000 Phoques gris à North Rona, pense que ce chiffre devait représenter la moitié de la population mondiale. Animal côtier de l'Atlantique Nord, on le connaît depuis la Norvège au sud du 70° parallèle et, dans la mer Baltique, depuis le golfe de Bothnie jusqu'en Islande,

au Labrador, Terre-Neuve et la Nouvelle-Ecosse. Il a été capturé sur la côte du Roi-Frédéric-VI, au Groenland, mais ne semble pas s'y reproduire. Nulle part ce Phoque n'est plus abondant qu'aux Iles Britanniques. Il est répandu en Irlande tout le long de la côte Ouest, localement sur la côte Est où n'existe qu'une petite colonie à l'île Lambay, près de Dublin. En Ecosse, il habite surtout les côtes de l'Atlantique et ses principales stations de reproduction sont insulaires : North Rona, Shillay et Hasgeir dans le détroit de Harris, Canna, l'archipel des Treshnish, Oronsay. Quelques colonies sont fixées aux Shetland, aux Orcades, une seule sur les côtes continentales d'Ecosse, au Loch Eriboll (Sutherland). Absent du littoral compris entre le Solway Firth et Anglesey, on le retrouve commun dans le Canal Saint-George où il se reproduit aux îles Ramsey et Skomer, sur les côtes du Pembrokeshire, de même que sur la côte Nord du Devon et de la Cornouaille. Aux îles Scrlingues existe une importante colonie. Celle des îles Farne, dans le Northumberland, est la seule des côtes orientales d'Angleterre.

Ce sont des Phoques de grande taille, les mâles atteignent 2,70 m et même 3 m et un poids de 250 à 300 kg. Les femelles plus petites ne dépassent guère 2 m et pèsent en moyenne de 130 à 180 kg. Mais il y a d'assez grands écarts individuels et, pour le poids, des écarts saisonniers relatifs à l'état d'engraissement. La coloration du pelage pré-



Photo R. ATKINSON, extr. du *Monde des Mammifères*, Ed. Horizons de France, Paris.

Phoque gris des côtes écossaises ; une femelle allaite son jeune.
On remarque le profil allongé de la tête chez l'adulte.

sente également des variations considérables allant, selon Millais (8), du gris clair au noir en passant par le gris tacheté de noir chez le mâle et, chez la femelle, du gris ardoisé, plus ou moins clair et tacheté dessous au gris pâle uniforme. Mais Fraser Darling a observé que la couleur générale des mâles était, aux îles Treshnish, brun olive et à North Rona gris fer, tandis qu'aux îles Farne, Grace Watt (9) décrit deux colorations type : la première, noir ou gris sombre uniformes, la seconde gris fumé sur le dos et la tête, tacheté de blanc ou de crème sur le cou, la gorge, les flancs et la face inférieure du corps. Les jeunes à la naissance ont un poil laineux d'un blanc pur dont la mue commence à trois semaines (North Rona, îles Farne), parfois plus tôt, dès la première semaine (Pembrokeshire) ; le second pelage, gris bleuté ou gris beige, est alors acquis à trois semaines. A ce stade, ils sont sevrés et, pour une taille de 1 m, pèsent jusqu'à 40 kg, soit près de trois fois leur poids de naissance. La mère les abandonne, ils séjournent une ou deux semaines à terre avant de gagner l'eau (North Rona). Dès l'émancipation, la croissance, si rapide au cours des premières semaines, est ralentie et, à 9 mois, ils ne sont guère plus développés. Ils ne prennent leur pelage d'adulte qu'à 2 ans (1, 2, 7, 9).

Les études consacrées à la biologie de cette espèce ont montré que les différentes populations n'ont pas toutes le même cycle annuel. Il existe notamment des écarts sensibles entre les dates de mise bas. C'est ainsi que dans la Baltique et au Labrador, les naissances ont lieu en février-mars, sur les côtes du Pembrokeshire et aux îles Sorlingues parfois dès le milieu de l'été, dans les îles d'Ecosse en septembre-octobre, aux îles Farne en novembre-décembre. De même la durée du séjour à terre des adultes et des jeunes, l'époque de la mue et le mode de reproduction sont très variables. Ces discordances ont suggéré que chaque population évoluait séparément. Il est donc vraisemblable, si la reproduction est régulière dans les parages d'Ouessant, qu'elle n'ait pas lieu avant l'hiver : c'est à cette époque qu'un Phoque nouveau-né fut trouvé sur la côte Nord de l'île. De novembre à mars, la côte Nord est peu fréquentée et les nombreuses cavernes qui ne sont accessibles que par mer calme pourraient abriter les jeunes jusqu'à leur émancipation.

Deux ou trois naissances annuelles ont-elles pu assurer la pérennité d'un petit groupe isolé, relique des colonies qui peuplaient autrefois les îles et les côtes de Bretagne ? Ou doit-on penser qu'après l'extermination des Phoques, l'embryon d'un troupeau se soit reconstitué à partir d'animaux venus des Îles Britanniques ? La protection que les lois anglaises accordent aux Phoques gris du 1^{er} septembre au 31 décembre, soit durant la période de reproduction où ils sont le plus vulnérables, leur a permis de s'accroître considérablement : les populations de la côte Sud-Ouest du Pays de Galles et celle des îles Sorlingues sont particulièrement prospères. D'autre part, les expériences de marquage ont montré dans quel rayon les jeunes originaires du Pays de Galles peuvent se déplacer ; à fortiori ceux des îles Sorlingues, lesquelles ne sont guère à plus de 100 milles d'Ouessant. L'hypothèse du repeuplement de l'île par une espèce qui, à l'instar de certains oiseaux marins en voie d'augmentation, le Fou, le Fulmar, la Mouette tridactyle, étendrait son aire de reproduction vers le sud peut donc être retenue.

Cependant, rappelons-le, il importe encore, et avant tout, d'établir avec certitude l'identité spécifique des animaux d'Ouessant. Nous avons demandé au commandant Malgorn de bien vouloir recueillir les crânes et relever les mensurations des animaux qui pourraient être capturés. Par ailleurs, un programme d'observations et de recensement sera entrepris au cours de l'été.

D'ores et déjà, quelle que soit l'espèce des Phoques qui fréquentent les abords de l'île d'Ouessant, il paraît indispensable que des mesures de sauvegarde soient prises. Après la disparition des Veaux marins de la Manche, dont les dernières colonies furent décimées à la fin du siècle dernier, et celle des Phoques moines de la Méditerranée française, les Pinnipèdes ne sont plus représentés dans notre Faune. Le développement d'un petit groupe de cet ordre en Bretagne serait donc

une acquisition remarquable et inespérée. L'objet de cette note était, principalement, d'attirer l'attention sur ce point.

OUVRAGES CITÉS

- (1) BUXTON J. et LOCKLEY R.-M. (1950), *Island of Skomer*. — London, Staples Press.
- (2) DARLING F. FRASER (1947), *Natural History in the Highlands and Islands*. — London, Collins.
- (3) GIJZEN A. (1956), *Les Pinnipèdes*. — « Zoo », Mai - 1 - 1956.
- (4) JOHNSON A.-L. (1956), *Seal Migration*, *Nature in Wales*, vol. II, 2.
- (5) — (1957), *Seal Marking in 1956*, *ibidem*, vol. III, 1.
- (6) LEGENDRE R. (1947), *Notes biologiques sur les Pinnipèdes. A propos d'un Halichoerus grypus (Fabricius) observé vivant à Concarneau*. — Bull. Inst. Océanogr., Monaco, n° 907, 48 p.
- (7) MATTHEWS L. HARRISON (1952), *British Mammals*. — London, Collins.
- (8) MILLAIS J.-G. (1904), *Exhibition of, and remarks upon, pelages of the Grey Seal (Halichoerus grypus) in various stages of growth*. — Proc. Zool. Soc., 1904, pp. 374-379.
- (9) WATT G. (1951), *The Farne Islands*. — London, Country Life.

“LA NATURE VIVANTE”

PAUL BARRUEL

VIE ET MOËURS DES OISEAUX

ÉDOUARD LE DANOIS

LA VIE ÉTRANGE DES RIVAGES MARINS

D^r FRANÇOIS BOURLIÈRE
LE MONDE DES MAMMIFÈRES

E. AUBERT DE LA RUE,
D^r F. BOURLIÈRE, J.-P. HARROY
TROPIQUES

Pr. H. GAUSSEN, P. BARRUEL
MONTAGNES

ÉDOUARD LE DANOIS
POISSONS

ALEXANDER B. KLOTS

VIE ET MOËURS DES PAPILLONS

A paraître :

LE MONDE DES INSECTES
par P. PESSON

Chaque volume in-4° carré de 200 pages avec 130 photographies en héliogravure, des dessins au trait et des cartes, 16 ou 24 planches en couleurs, relié pleine toile sous jaquette en couleur vernie :

3000 Francs

HORIZONS DE FRANCE

39, rue du Général-Foix, Paris-8*